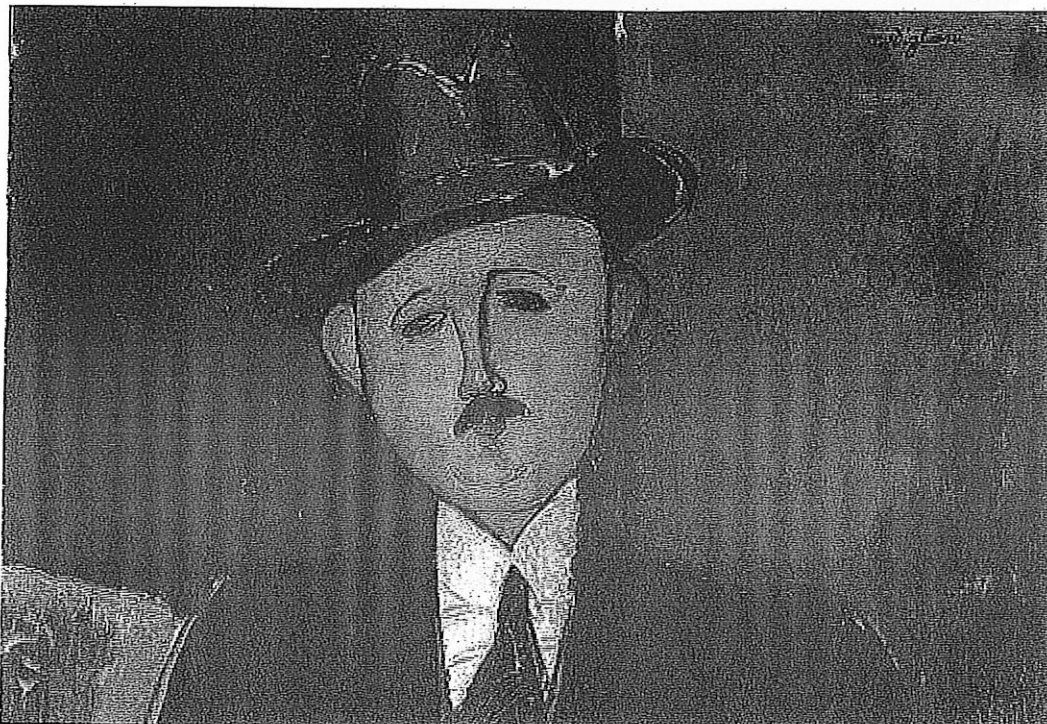


Article sélectionné dans
la matinale du 08/04/2016 Découvrez l'application (<http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e>)

Le Modigliani était bien caché

LE MONDE | 08.04.2016 à 05h52 • Mis à jour le 09.04.2016 à 14h06 | Par Nathaniel Herzberg ([journaliste/nathaniel-herzberg/](#))



Amedeo Modigliani, « Homme assis (appuyé sur une canne) », 1918. Huile sur toile, 126 × 75 cm. COLLECTION PRIVÉE / BRIDGEMAN

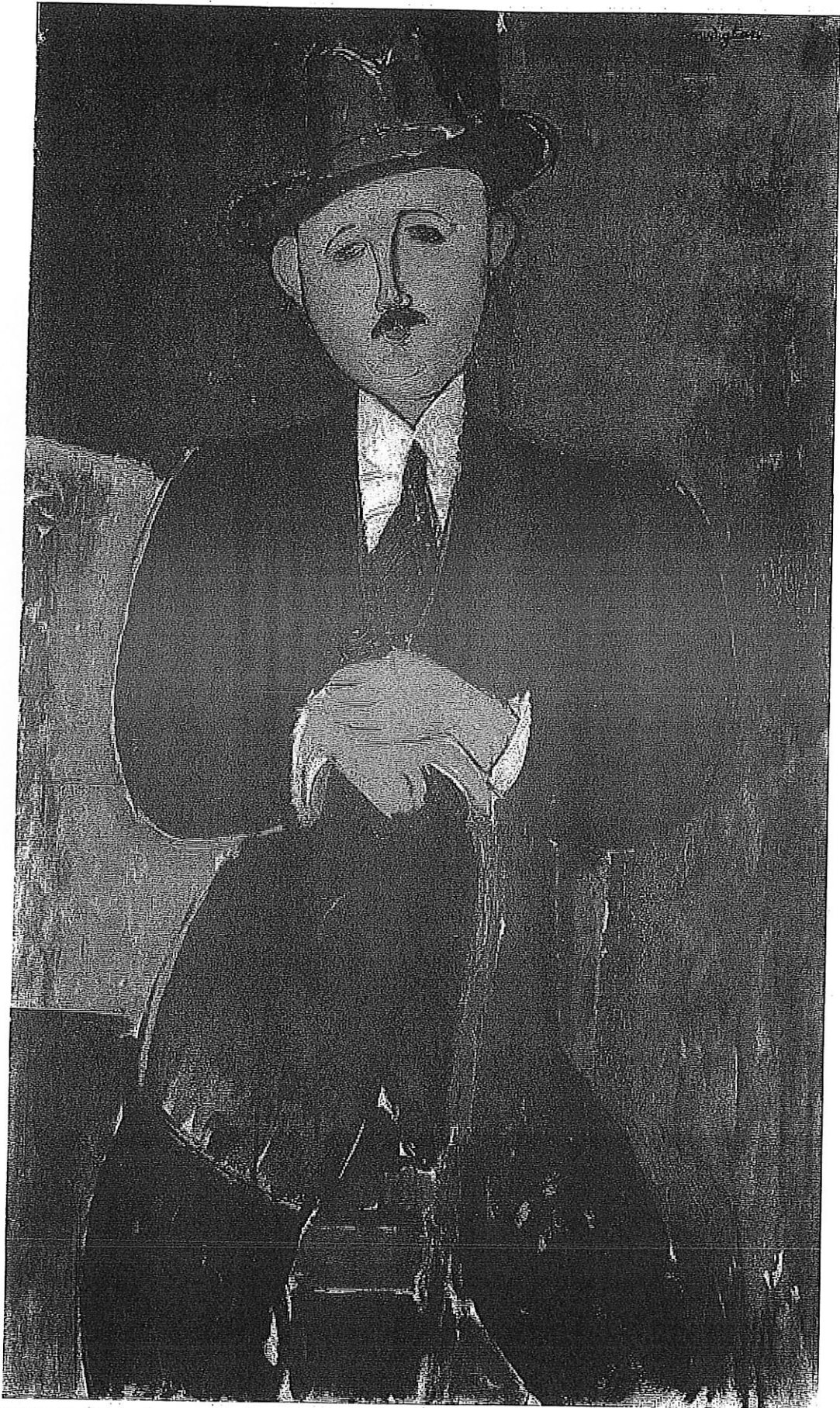
Il n'a pas la sensualité explosive des plus beaux nus de Modigliani. Ni le mystère envoûtant des portraits de femme qui firent la célébrité du peintre italien. Tranquillement installé sur une chaise, le regard un peu vague, la tête légèrement penchée, l'homme en cravate et chapeau semble presque ordinaire. Tout juste ressort cette canne, sur laquelle il a posé ses mains, et le calme un peu irréel qui entoure le personnage.

Un tableau vendu illégalement en 1944

Pourtant, depuis cinq ans, cet *Homme assis*, peint en 1918, est au cœur d'une tempête judiciaire. Une lutte sans merci oppose, devant les tribunaux américains, le petit-fils d'un antiquaire juif et l'une des dynasties les plus puissantes du marché de l'art. Philippe Maestracci, 71 ans, exploitant agricole de Dordogne, accuse la riche famille Nahmad de détenir ce tableau, vendu illégalement, selon lui, en 1944 par l'administrateur provisoire de la galerie de son grand-père. A l'inverse, le clan Nahmad conteste la réalité de cette spoliation et affirme ne pas détenir la toile.

David Nahmad, le père, est marchand d'art et résidant monégasque ; le fils Helly, galeriste à New York. Selon leurs avocats, le tableau aurait été acheté en 1996 chez Christie's à Londres par une obscure société panaméenne, International Art Center (IAC). « *Personne d'autre dans le monde, y compris la galerie Nahmad, Helly Nahmad ou David Nahmad ne possède la toile* », ont-ils assuré devant la Cour suprême de l'Etat de New York.

Ainsi se présente l'un des dossiers de spoliation...



Amedeo Modigliani, « Homme assis (appuyé sur une canne) », 1918. Huile sur toile, 126 × 75 cm. COLLECTION PRIVÉE / BRIDGEMAN

Un tableau vendu illégalement en 1944

Pourtant, depuis cinq ans, cet *Homme assis*, peint en 1918, est au cœur d'une tempête judiciaire. Une lutte sans merci oppose, devant les tribunaux américains, le petit-fils d'un antiquaire juif et l'une

des dynasties les plus puissantes du marché de l'art. Philippe Maestracci, 71 ans, exploitant agricole de Dordogne, accuse la riche famille Nahmad de détenir ce tableau, vendu illégalement, selon lui, en 1944 par l'administrateur provisoire de la galerie de son grand-père. A l'inverse, le clan Nahmad conteste la réalité de cette spoliation et affirme ne pas détenir la toile.

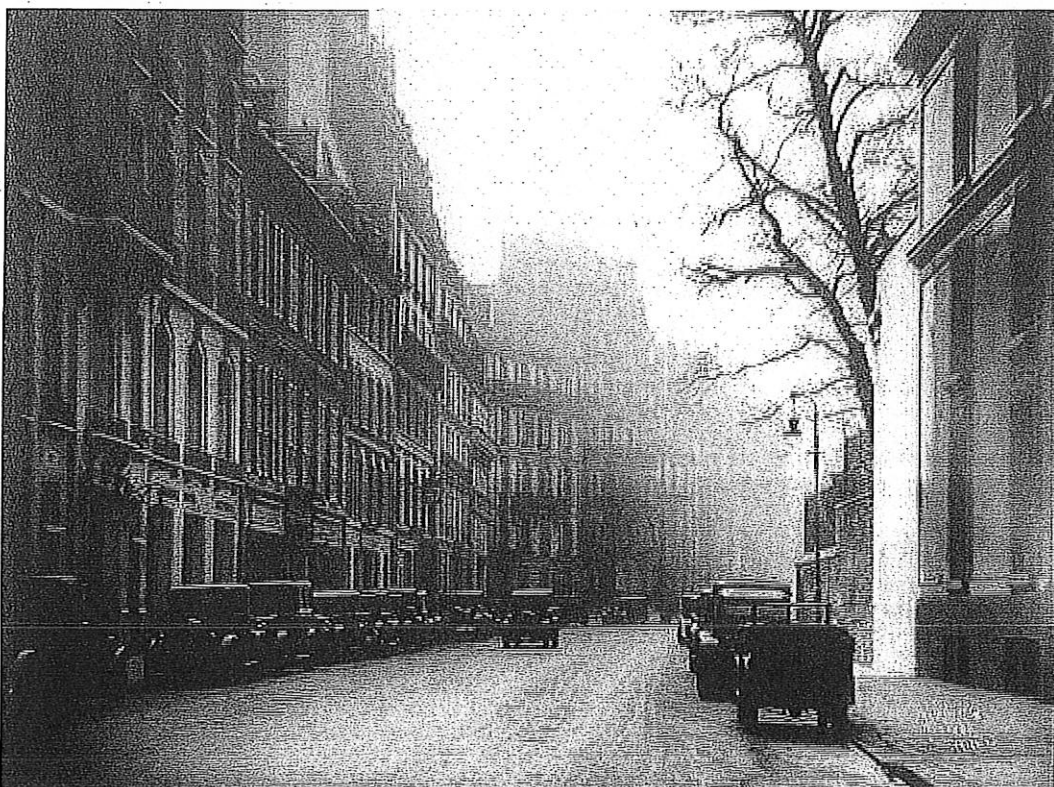
David Nahmad, le père, est marchand d'art et résidant monégasque ; le fils Helly, galeriste à New York. Selon leurs avocats, le tableau aurait été acheté en 1996 chez Christie's à Londres par une obscure société panaméenne, International Art Center (IAC). « *Personne d'autre dans le monde, y compris la galerie Nahmad, Helly Nahmad ou David Nahmad ne possède la toile* », ont-ils assuré devant la Cour suprême de l'Etat de New York.

Ainsi se présente l'un des dossiers de spoliation les plus sensibles du moment. D'un côté, un grand voyage dans les heures sombres de l'histoire française, quand les juifs qui échappaient à la déportation voyaient leurs biens volés ou dispersés aux enchères pour le plus grand bonheur des salles des ventes. De l'autre, une plongée dans les arcanes des sociétés offshore, un monde parfaitement opaque mais dans lequel nombre de grandes fortunes de l'art se meuvent avec fluidité.

Lire aussi : « Panama papers » : Pedro Almodovar abandonne la promotion de son film « Julieta » (cinema/article/2016/04/08/panama-papers-pedro-almodovar-abandonne-la-promotion-de-son-film-julieta_4898423_3476.html)

Des documents confidentiels, que *Le Monde* a pu consulter, lèvent le voile sur une partie du mystère. Obtenues par l'International Consortium of Investigative Journalism (ICIJ) et la *Süddeutsche Zeitung*, ces pièces font partie des « Panama papers », une vaste enquête sur les paradis fiscaux. Qui démontre que la société IAC n'a d'autre actionnaire, et depuis sa création en 1995, que la famille Nahmad. Depuis 2014, derrière ses dirigeants fantômes se cache un et un seul propriétaire : David Nahmad, le patriarche familial.

Une collection impressionnante



La galerie Stettiner (à gauche), au 18, avenue Matignon, à Paris, en 1927. Photographie Seeberger Frères

Cet homme de 68 ans est une légende. Né en Syrie, dans une famille juive d'Alep, puis élevé à Beyrouth, il a quitté le Liban à l'adolescence pour rejoindre en Italie son frère Giuseppe – ou Joe, ou Joseph, c'est selon. Curieux, expansif, amoureux des belles choses, l'aîné initie ses deux cadets, Ezra et David, à l'art. En 1966, à 17 ans, David achète ses deux premiers tableaux à Milan. Ces deux toiles de Juan Gris lui vaudront sa première rencontre, deux ans plus tard, avec le grand Daniel-Henry Kahnweiler, à Paris. Le faiseur de rois du marché de l'art l'a pris sous son aile. « *Il m'a*

beaucoup aidé, il me vendait des tableaux à crédit » pendant ces premières années où « *on ne mangeait pas* », affirme David Nahmad.

Depuis, l'homme s'est rattrapé. Sa collection fait rêver musées et salles des ventes. Deux cents, trois cents Picasso ? « *Je ne les ai pas comptés ; le nombre importe peu, il ne faut pas tomber dans cette banalité, conseille-t-il. Mais je crois que nous sommes les plus grands collectionneurs de Picasso dans le monde.* » Il se dit qu'il possède en tout 3 500 à 4 000 tableaux, de Monet à Matisse, de Renoir à Rothko, partagés avec son frère et entreposés au port franc de Genève, pour une valeur totale de 3,3 milliards de dollars ? « *Ça fluctue, sourit-il. Mais même si on m'en offrait 5 milliards, je ne vendrais pas car je perdrais l'identité de ma vie.* »

Il reçoit au Plaza Athénée, le palace de l'avenue Montaigne, à Paris, dont il a fait « *un peu son appartement parisien* ». Privilège rare, tant David Nahmad apprécie la discrétion. Si les frasques de son fils, ami des stars et des cercles de jeu, ont défrayé la chronique, lui fuit la publicité et plus encore la presse. Tout juste connaît-on son goût pour le négoce de devises et ce titre de champion du monde de backgammon, conquis en 1996. Mais après quatre ans de procédure, il tient à dénoncer « *ceux qui jouent sur une triste tragédie pour se faire de l'argent* » et entend rétablir « *la vérité* ».

Vendu 16 000 francs en 1944

Le roman du tableau de Modigliani commence chez Oscar Stettiner, citoyen britannique de religion juive, qui tient commerce d'antiquités à Paris, au 18, avenue Matignon. Lorsque la guerre éclate, Stettiner comprend le danger. Il quitte Paris pour La Force, en Dordogne, où sa femme dispose d'une maison de famille et il y passe l'essentiel de la guerre. A l'administration d'Occupation, il tente bien de faire valoir la religion catholique de sa femme et le baptême de son fils pour leur transférer la propriété de la galerie. En vain. En mars 1941, le commissariat aux questions juives nomme un administrateur provisoire, qui, lors de trois ventes à l'Hôtel Drouot, en février et mai 1943, disperse les biens de la société. Meubles, tapis, argenterie, marbres et autres lustres, auxquels s'ajoutent quelques tableaux de petits-maîtres flamands, des gravures (dont deux de Turner) et des dessins (dont une sanguine de Fragonard), qui totalisent la coquette somme de 5 millions de francs.



Oscar Stettiner DR

C'est pourtant une quatrième vente, « *en ville* », comme l'indique *La Gazette de Drouot* – à savoir dans les locaux même de la galerie – qui focalise l'attention. Le 3 juillet 1944, à 10 heures, elle disperse le « *matériel pour galerie d'exposition, vitrines, coffres-forts* » encore stocké avenue Matignon. Au passage, le marteau de M^e Quoniam adjuge, pour la somme de 16 000 francs, « *un tableau de Modigliani* ». Son titre, sa taille, sa nature ? Ni *La Gazette* ni aucune autre archive n'en souffle mot. En 1946, dans une requête déposée devant le tribunal de la Seine pour récupérer les pièces vendues ce jour-là (outre le Modigliani, trois autres peintures et un tapis), Oscar Stettiner parle d'un « *portrait d'homme* ». Rien de plus.

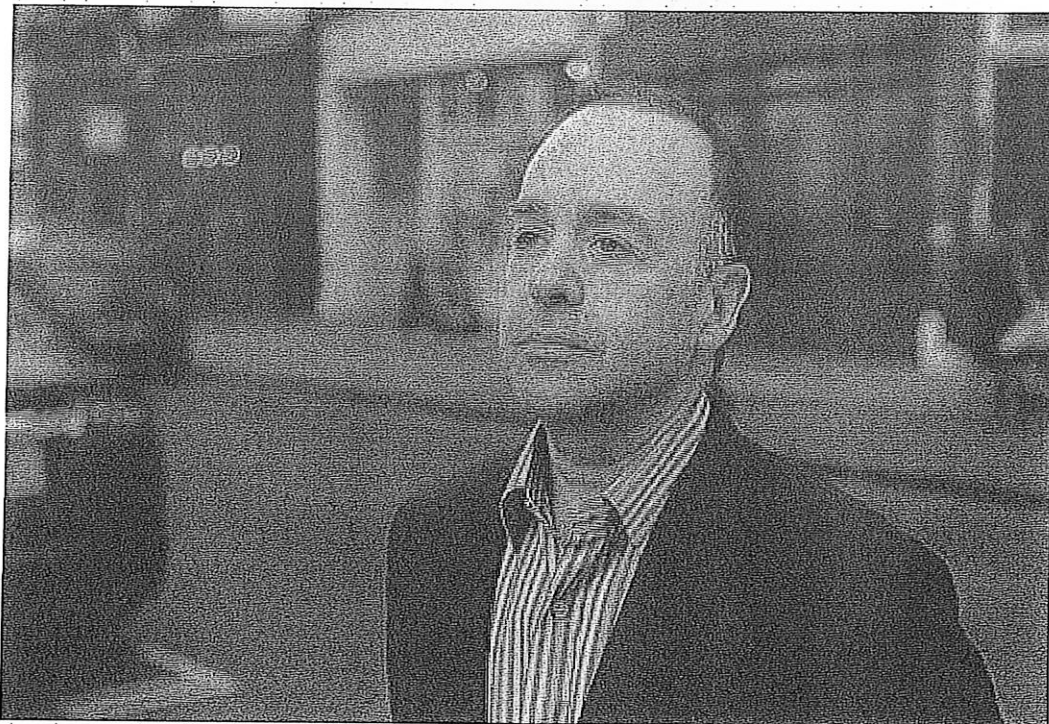
La traque du tableau

L'antiquaire sait, en revanche, qui l'a acheté : un galeriste nommé John Van der Klip. En 1947, devant huissier, Van der Klip reconnaît les faits. Il restitue le tapis (contre 13 200 francs), propose

d'en faire de même de deux toiles mineures, ce que Stettiner refuse. Mais du Modigliani, il n'y a pas trace. Van der Klip affirme avoir confié le tableau à un certain M. Mariage Eu de Saint-Pierre, qui l'aurait revendu en octobre 1944 à un officier américain dont il ignore le nom pour 25 000 francs.

Ainsi s'interrompt la quête d'Oscar Stettiner. L'antiquaire récupère un grand marbre, de 1714, préempté lors de la première vente de février 1943 et restitué par les Musées nationaux, ainsi que l'intégralité de sa magnifique bibliothèque. Mais lorsqu'il meurt, en 1948, le Modigliani est toujours dans la nature. Ni sa femme ni sa fille ne poursuivent la recherche. « *Elle ne parlait jamais de ces choses-là*, explique Philippe Maestracci, le petit-fils de l'antiquaire. *Je savais qu'il avait été spolié mais on avait fait une croix dessus.* »

Retiré à son tour dans la jolie maison familiale de La Force, malade, cet homme de 71 ans aux joues creusées et aux yeux brillants ne fait pas mystère de son ignorance. Le Modigliani ? « *Je n'en avais jamais entendu parler, je mentirais si je disais le contraire.* » Les nouveaux documents réunis par les journalistes ? « *Voyez avec Palmer.* » James Palmer, président et fondateur de Mondex, une société canadienne spécialisée dans la récupération d'œuvres spoliées. L'homme traîne une réputation mitigée. On lui reproche de soutenir des dossiers pas toujours solides, de brandir les grands principes mais de privilégier les compromis financiers ; surtout, de réclamer communément aux ayants droit 30 % des sommes obtenues, quel que soit le travail accompli. Dans ce dossier, c'est en tout cas l'une de ses employées, travaillant aux Archives nationales sur un autre cas, qui a tiré le premier fil. « *Quand Palmer m'a sollicité, j'ai dit : "oui, pourquoi pas", raconte Philippe Maestracci. Pas pour l'argent, je m'en fiche, pour la mémoire de mon grand-père.* »



Président de Mondex, James Palmer traque les œuvres spoliées. Doug Husby/CBC The fifth estate

Depuis, les deux parties affûtent leurs arguments. Le Modigliani « *n'a jamais appartenu à Stettiner*, dit fermement David Nahmad. *Et même si ça lui a appartenu en 1930, rien ne dit que c'était encore à lui en 1944. J'ai vendu 10 000 tableaux dans ma vie. Si demain, il y avait de nouveaux nazis, est-ce que mes enfants devraient réclamer tout ce que j'ai vendu ? Ce n'était pas un collectionneur, c'était un marchand de tableaux.* » Sauf que Mondex a retrouvé, dans les archives de la Biennale de Venise, la preuve, photo à l'appui, que l'antiquaire avait prêté l'*Homme assis* à la manifestation en 1930. En était-il bien le propriétaire ? La mention « *Collection Stettiner* », sur le catalogue, et la correspondance échangée en attestent.

La famille Nahmad nie en être propriétaire

Mais s'agit-il de l'œuvre vendue en 1944 ? Cette fois, Mondex ne dispose pas de la « *preuve absolue* », admet une collaboratrice de James Palmer. Pas de photo, de description, de dimensions. Dans un document, un huissier évoque même un « *autoportrait* », ce que le tableau disputé n'est manifestement pas. « *Des experts ont pu le croire* », balaie James Palmer. Et ce prix, de 16 000 francs, « *ridicule* », selon David Nahmad ? Entre 1941 et 1943, six Modigliani ont été vendus aux enchères pour des montants souvent beaucoup plus élevés. Sauf qu'en juillet 1944, les

Américains avaient déjà débarqué en Normandie, la guerre était perdue, il y avait urgence – de quoi expliquer ces soldes miraculeuses.

« QUI POSSÈDE
IAC N'A PAS PLUS
D'IMPORTANCE
QUE DE SAVOIR
QUI VIT SUR
PLUTON. »
RICHARD GOLUB,
AVOCAT DE LA
FAMILLE NAHMAD

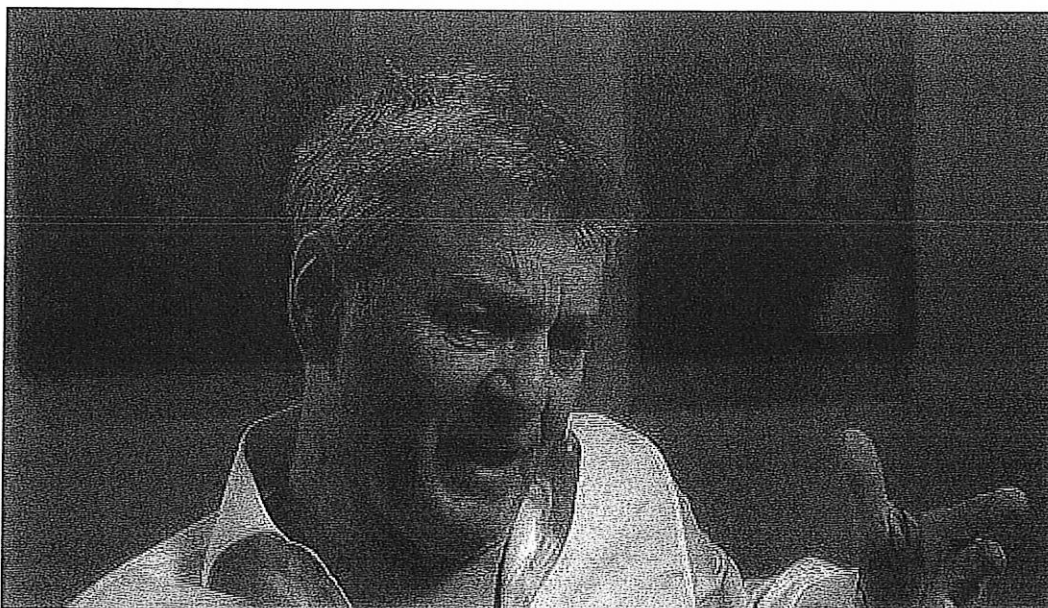
Autant d'éléments que le tribunal civil de New York n'a pas examinés. Depuis bientôt cinq ans, la famille Nahmad a bloqué la procédure avec un argument principal : le tableau ne nous appartient pas. Certes, Helly, le fils, l'a exposé à New York dans sa galerie en 2005. Comme l'avait fait son cousin en 1998 à Londres. Mais son principal avocat, Richard Golub, l'affirme : « *Le seul propriétaire du tableau est IAC, une société panaméenne.* » La même qui a tenté, vainement, de la revendre chez Sotheby's, en 2008, pour un minimum de 18 millions de dollars.

Cette affirmation ne résiste toutefois pas à l'examen. Interrogé sur la provenance du tableau, David Nahmad l'admet candidement : « *Je l'ai acheté en vente publique* », plus précisément « *en 1996 chez Christie's* », pour la somme de 3,2 millions de dollars. Il ajoute même qu'il « *accepterait de rendre le tableau avec les preuves* ». Et IAC, alors ? « *Une affaire privée* », balaie cordialement le marchand.

La société IAC ? Une « coquille vide »

Privée, effectivement. Familiale, même. Les documents rassemblés par l'ICIJ en racontent pour la première fois l'histoire en détail. C'est Giuseppe, le frère aîné, qui crée, en 1995, cette société panaméenne, par l'intermédiaire de la banque UBS et du bureau genevois du cabinet Mossack Fonseca. Trois ans auparavant, le patriarche a créé une autre société offshore, Swinton International Ltd, domiciliée cette fois aux îles Vierges britanniques. Les actions d'IAC sont émises « au porteur ». Mais en 2001, les cent actions sont attribuées nommément à Giuseppe. Puis réparties, en 2008, entre ses deux frères, David et Ezra – mais David en récupère la totalité en 2014. Entre-temps, UBS a cédé la gestion d'IAC à un cabinet d'avocats suisses. C'est ce dernier que l'avocat des Nahmad contacte, inquiet, en février 2015 : il souhaite envoyer des documents à la juge américaine de la part d'IAC. Qui peut signer ? Pas David Nahmad, pourtant le seul actionnaire de la société, car la couverture tomberait. Une employée du bureau genevois de Mossack Fonseca transmet finalement les documents à des prête-noms employés par le cabinet panaméen. Coût de l'opération : 32,20 dollars par document.

De quoi s'interroger sur IAC. Combien d'employés ? Zéro. Son conseil d'administration ? Une poignée de collaborateurs de Mossack Fonseca, souvent membres de centaines, voire de milliers d'autres « *boards* ». La palme de l'emploi du temps le plus chargé revient à Leticia Montoya, présente dans les instances directrices de 10 967 sociétés, dont IAC. Pour James Palmer et Mondex, les documents mis au jour sont « *décisifs* ». Ils montrent que la société est bien « *une coquille vide* » derrière laquelle se cache « *une entreprise familiale* » qui stocke ses tableaux au port franc de Genève et conduit ses affaires à New York et Londres. Richard Golub, le vigoureux conseil des Nahmad, juge au contraire ces documents « *sans importance* » : « *Qui possède IAC n'a pas plus d'importance que de savoir qui vit sur Pluton.* »



Richard Golub, avocat de la famille Nahmad, assure que le Modigliani n'est pas spolié. Doug Husby/CBC The fifth estate

Peut-être l'avocat prêtera-t-il plus d'attention à l'information suivante, mise au jour par *Le Monde*. Le catalogue de la vente Christie's de 1996 précisait que l'*Homme assis (appuyé sur une canne)* avait été acquis entre 1940 et 1945 par un certain J. Livengood, puis « *transmis par descendance jusqu'au propriétaire actuel* ». On se souvient que le tableau spolié à Stettiner avait, lui, été acheté par le galeriste John Van der Klip. Or, les Van der Klip et les Livengood sont une seule et même famille. Une des filles de Van der Klip a en effet épousé Edwin Livengood, dont elle a eu un fils prénommé... John. De quoi nourrir encore l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un seul et même tableau.

Ces révélations et les tours de passe-passe de la famille Nahmad finiront-ils par intéresser les juges new-yorkais ? Attireront-ils plutôt le fisc américain ? Pour les Nahmad et les autres grands marchands d'art, l'enjeu est majeur. Pour l'homme paisible qui, les mains sur sa canne, repose tranquillement dans un coffre du port franc de Genève, juste une péripétie.

Les « Panama papers » en trois points

- *Le Monde* et 108 autres rédactions dans 76 pays, coordonnées par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), ont eu accès à une masse d'informations inédites qui jettent une lumière crue sur le monde opaque de la finance offshore et des paradis fiscaux.
- Les 11,5 millions de fichiers proviennent des archives du cabinet panaméen Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation de sociétés offshore, entre 1977 et 2015. Il s'agit de la plus grosse fuite d'informations jamais exploitée par des médias.
- Les « Panama papers » révèlent qu'outre des milliers d'anonymes de nombreux chefs d'Etat, des milliardaires, des grands noms du sport, des célébrités ou des personnalités sous le coup de sanctions internationales ont recouru à des montages offshore pour dissimuler leurs actifs.